

Loïc Céry

Sjperse.org / *La nouvelle anabase*

## **Rives et dérives de l'identité : Saint-John Perse, l'exil et le renouement**

Dans les arcanes de la critique établie autour de l'œuvre d'un poète qui s'est ouvertement réclamé du mouvement, conçu à la fois comme pivot d'une esthétique et éthique d'un parcours, la question de l'identité ou des identités de Saint-John Perse a toujours relevé d'une problématique tremblée et de tentatives d'élucidation souvent piégées. Après une première ère où le commentaire d'un exil ontologique clamé par les recueils dominait comme horizon indépassable, on est parvenu à une prise en compte plus fine de la complexité de l'attitude du poète lui-même vis-à-vis des allégeances identitaires. Mais cette complexification a eu aussi pour effet de brouiller parfois les pistes d'une spécificité certes délicate à évaluer, mais dont on a compris aussi qu'elle se situait bien au-delà des théorisations commodes, fussent-elles sophistiquées. En cela, les évolutions de l'approche de la problématique épousent elles-mêmes fidèlement le mouvement connu de cette aventure philologique édifiée à l'ombre de la Pléiade : desceller le masque de l'exil et de l'Etranger, ce fut aussi désacraliser les jours d'errances, entrer dans l'incertain de turbulences diffuses ; néanmoins, on a parfois du mal à discerner ce que peut être aujourd'hui une juste appréciation du rapport de Saint-John Perse à la définition ou aux définitions de l'identité, moyennant la considération nécessairement connexe d'un *l'èthos* de l'exilé, qui innerve la position de poète autant que l'œuvre édifiée. Mais d'où parlons-nous aujourd'hui à propos de ces questions ? Peut-être conviendrait-il avant toute chose d'examiner de plus près cette position même qui est la nôtre, au moment même où les nombreux débats actuels dans ce domaine plus que jamais fluctuant et stratégique de l'identité contribuent certainement à modifier sensiblement ce que Hans Robert Jauss avait naguère nommé notre « horizon d'attente », envers l'auteur d'*Eloges* ; et si l'étude du rôle de la réception ne peut être au mieux que préliminaire pour cette analyse, elle est loin cependant d'être négligeable. Pour autant, la moisson est bien là, au sein même des études persiennes, qui peut nous aider aujourd'hui, plus en avant, à clarifier la question, au-delà de la sempiternelle « énigme » prétendue et persistante, celle qui repose en grande partie sur l'image d'Epinal de cet Etranger sans amarres, de ce Pérégrin en marche, qui résulte aussi de la confusion entre le héros du poème, et son auteur : quand en 1990, dans *Poétique de la relation*, Glissant évoque pour la première fois à propos de Perse le concept de l'« errance enracinée », il parvient à cerner l'un des concepts les plus proches de cette tension qui n'a cessé d'habiter cet exilé fondamental que fut Perse, pris entre la recherche d'ancrages successifs et la poursuite d'une *méta-identité*, celle d'un Poète « habitant son nom ». Ce faisant, il ouvre également une voie qui n'en a pas fini d'être parcourue ; le problème est multiple, et demeure entier : quels bilans peut-on tirer des procédures par lesquelles Perse a constamment redéfini ses attaches ? Les plans visés sont en effet vastes, mais peut-être justement qu'à la faveur de la prise en compte de cet axe essentiel, *atlantique / méditerranéen*, est-il possible d'atteindre l'un de ces plans, et d'en tirer profit dans une optique évidemment synthétique. En particulier, il serait souhaitable qu'à cette occasion, on s'intéresse au point de passage entre cette identité atlantique, cette celticité donnée pour première, vers cette accoutumance méditerranéenne présentée par le poète comme une lente adoption – Saint-John Perse : Atlantique *ou* Méditerranée. Point de passage à trouver, transition à contextualiser pour en comprendre finalement la nature de jonction, entre une mue identitaire qui fut décisive pour les chants ultimes de l'œuvre, et la permanence d'une attitude qui a tant occupé la critique, en cela même qu'elle est si difficile à cerner : celle d'une pratique de la rupture qui n'entrave en rien le dessein d'une continuité – Saint-John Perse : Atlantique *et* Méditerranée. Circonscrire la jonction, c'est surprendre à coup sûr la représentation en pied d'un destin, et c'est faire cas du contexte dans lequel s'est négociée la sublimation poétique d'un itinéraire exigeant, libre et passionné : « *Innombrables sont nos voies, et nos*

*demeures incertaines* ». Quel passage, quel mouvement, et pour quelle posture ? Le lieu d'une mutation finale nous permettra de saisir le sculpteur d'un exil qui « *n'est point d'hier* », dans les plis et les replis du texte poétique, et selon un protocole de lecture proposé *in fine*, entre celticité atlantique et renouement méditerranéen où, pour une dernière fois suivant « *le caducée du ciel* », l'alliance fut scellée.

### **Optiques d'une réception : de l'extrême presbytie à l'extrême myopie**

Tout comme il en est de la « musculature très fine » de l'appareil oculaire de l'oiseau représenté par Saint-John Perse dans son poème de 1962, l'attitude générale que pourrait indiquer en quelque façon la réception du poète quant à cette question du lien à l'identité semble osciller dans le temps, entre des déformations contradictoires de l'optique adoptée :

« De ceux qui fréquentent l'altitude, prédateurs ou pêcheurs, l'oiseau de grande seigneurie, pour mieux fondre sur sa proie, passe en un laps de temps de l'extrême presbytie à l'extrême myopie : une musculature très fine de l'œil y pourvoit »<sup>1</sup>

On est en droit en tout cas de considérer cet écueil, quand on prend en compte deux types d'appréhension (interne et externe en quelque façon) de cette relation de Saint-John Perse au registre identitaire, et tant son appréciation élargie paraît elle-même échapper aux approches qui se sont succédées.

Avant une plus large contextualisation, c'est d'abord du point de vue des commentaires effectués par la critique spécialisée que peut s'envisager cette manière de « presbytie » en vertu de laquelle en se fiant unilatéralement à une certaine enveloppe de l'œuvre (trop proche dans le temps) et de la personne du poète, une fixité a longtemps perduré, empêchant de distinguer ce qui, « de près » en quelque sorte, pouvait révéler de plus fondamental cette superbe, faite d'une identité mythifiée et donc assimilée à l'image du héros-Poète tel que la diffuse l'œuvre. Dans les années cinquante, les premiers commentaires, et en particulier ceux de Roger Caillois, souscrivent à cette dominante que va renforcer en 1965 le volume d'hommages publié par Gallimard, *Honneur à Saint-John Perse*, et dans lequel bien des commentateurs, écrivains ou critiques, insistent sur les données impersonnelles d'un exil et d'une errance suprêmes qui maintiennent la distance selon la volonté même de l'auteur. Bien sûr, la Pléiade en 1972 va renforcer considérablement voire sacraliser cette fixité : le Prince de l'exil est alors ce Français d'extraction antillaise, ce Celte atavique, ce Méditerranéen d'adoption, cet exilé affrontant en tout méridien les embruns vagabonds de sa destinée, et se demandant au soir de sa vie « *Où fut la fraude, où fut l'offense ? où fut la faute et fut la tare, et l'erreur quelle est-elle ?* »<sup>2</sup> On connaît ce qui devient alors un credo, et un mantra récité par bien des commentaires : le poète de son aveu et de son souhait, habite son nom mais aussi la langue française. Comme pour d'autres points, un rapport plus attentif au texte poétique va alors déceler tout ce qui relève dans les options esthétiques et face au langage, dans l'œuvre même, de cette représentation dynamique de l'exil comme le creuset d'une identité revendiquée, clamée et constamment reconstruite.<sup>3</sup> Entrer dans une complexité plus subtile que le simple acquiescement à la légende, tel est le tribut de cette attention que viendra enrichir plus tard la publication de pans encore inédits de la correspondance, avec surtout pour le centenaire de 1987, celle des *Lettres à l'Etrangère*<sup>4</sup> où la relation à Lilita Abreu place le *Poème à l'Etrangère* non sous une simple incidence biographique, mais permet au-delà d'envisager dans quelle mesure l'expérience vécue y fournit la transposition poétique d'une opposition archétypale entre deux attitudes antinomiques face à l'exil, la ratiocination d'un côté et la conquête de l'autre. Derrière le Pérégrin, bien

<sup>1</sup> Saint-John Perse, *Oiseaux*, IV, O.C., p. 413.

<sup>2</sup> Saint-John Perse, *Nocturne*, O.C., p. 1395.

<sup>3</sup> Et sur ce point, la thèse de Roger Little fit date (*Exile and the poet : a study of the theme of Exile in the poetry of Saint-John Perse*, Durham, 1969). Il en a synthétisé certaines options dans son édition d'*Exil* de Saint-John Perse, publiée en 1973 (Athlone Press / University of London).

<sup>4</sup> Saint-John Perse, *Lettres à l'Etrangère*, publiées sous la direction de Mauricette Berne, Paris, Gallimard, 1987.

des pérégrinations concrètes apparaissent néanmoins moyennant la poursuite encore récente de la publication de cette correspondance inédite, notamment celle de la période américaine<sup>5</sup> : les affres de l'exil furent bien réels, ainsi que les choix d'adaptation et de retour, les crises, et le renforcement enfin au cours de cette période si porteuse pour l'œuvre, de cette identité d'exilé magnifiée dans l'auto-représentation de la Pléiade, jusque dans la structure choisie pour l'agencement de la correspondance publiée (« Lettres d'exil », après le séjour asiatique où, grâce à Catherine Mayaux, on sait depuis qu'une bonne partie des lettres ont été réécrites à la « chère mère créole »). La réalité biographique, derrière le mythe héroïque, facilite alors l'éclairage de la représentation scripturale de l'exil et loin d'en devenir un adjuvant direct ou déterministe, rehausse encore la subtilité de lecture de la poésie mais aussi de la prose consignée dans la Pléiade. Mais c'est surtout une direction générale de la critique persienne, dans les années quatre-vingt et quatre-vingt dix qui va opérer un tournant décisif dans une nouvelle évaluation des questions identitaires posées notamment par la si problématique définition « créole » du poète. En de multiples études, des critiques comme Renée Ventresque, Henriette Levillain, Mireille Sacotte, Jack Corzani, Régis Antoine ou Claude Thiébaud, vont contribuer au renouvellement de cette prise en compte, dans le sens général d'un décryptage des stratégies de construction identitaire, mais aussi d'un éclairage des origines de cette construction, de son contexte historique (notamment pour ce qui est de l'enfance guadeloupéenne), de ses contradictions révélatrices, de ses tensions si fécondes. Le temps d'une minorisation de tout ce territoire de l'analyse est alors bien révolu, et la voie est ouverte pour qu'une nouvelle appréhension de l'œuvre et du parcours biographique puisse en résulter aussi. En 1998, Mary Gallagher publie alors dans les *Cahiers Saint-John Perse* un essai capital intitulé *La créolité de Saint-John Perse*,<sup>6</sup> qui consacre le point culminant de toute cette tendance, tirant partie du bilan de cette évolution-là. Véritable synthèse en la matière, l'essai de Mary Gallagher, inspiré par sa thèse sur *La poétique de la différence chez Saint-John Perse*,<sup>7</sup> établit une problématisation profonde de cette position délicate de Perse quant à sa « créolité », et d'une exploration des repères intrinsèques de l'identité de Saint-John Perse. Les enseignements de ce bilan sont nombreux (et il est loisible d'en faire usage, nous aurons l'occasion de le montrer), mais après quoi, le souci d'un renouvellement du parcours de l'œuvre demeure : comment lier ces éclairages focalisés à une relecture de la poésie en tant que telle<sup>8</sup> autant qu'à l'appréciation de la position de Perse, sans d'anciennes illusions mais également, en adoptant un angle plus vaste – tel pourrait être le défi de ces nouveaux bénéfices à tirer aujourd'hui du territoire identitaire.

Les déformations de l'optique peuvent néanmoins persister à la faveur d'une anomalie contraire, plus proche d'une certaine « myopie », du fait d'un contexte intellectuel qui tend à éloigner de nous le rapport de Perse à l'identité, au moment même où les problématiques identitaires et interculturelles font l'objet de débats permanents et contradictoires : c'est précisément cet « angle plus vaste » qui pose problème à son tour. Car il serait illusoire de croire que cette réception puisse être dissociée de toute une histoire du rapport de la littérature occidentale au monde, rapport envisagé depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à la faveur du paradigme de l'ouverture, qui devient alors selon certains spécialistes, considérant l'évolution à compter de Rimbaud et de l'élargissement de « l'Europe aux anciens parapets » à d'autres aires (aux espaces, aux civilisations, à l'ailleurs en somme, compris au sens large, et non plus uniquement comme élément de l'imaginaire), non seulement un enjeu de l'inscription dans une certaine modernité, mais un motif agissant de la création littéraire. Il serait long d'analyser les modalités très variées de la participation de plusieurs écrivains de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à ce mouvement général, mais plus féconde qu'un fastidieux panorama, la référence à la

<sup>5</sup> Cf. *Saint-John Perse et ses amis américains. Courrier d'exil*, Edition établie par Carol Rigolot, Paris, Gallimard, « Les Cahiers de la NRF », *Cahiers Saint-John Perse* N° 15, 2001 ; *Lettres à une dame d'Amérique, Mina Curtiss*, Edition établie par Mireille Sacotte, Paris, Gallimard, « Les Cahiers de la NRF », *Cahiers Saint-John Perse* N° 16, 2003.

<sup>6</sup> Mary Gallagher, *La créolité de Saint-John Perse*, Paris, Gallimard, « Les Cahiers de la NRF », *Cahiers Saint-John Perse* N° 14, 1998.

<sup>7</sup> Mary Gallagher, *La poétique de la différence chez Saint-John Perse*, Université de Paris VIII, juin 1988.

<sup>8</sup> Car il ne faudrait pas nier une tentation qui est apparue au gré de ce moment de la critique persienne, celle d'une certaine survalorisation de cet éclairage par l'identité ; il n'est pas question d'en négliger l'importance, mais tout aussi important est de reconnaître que l'essentiel de l'œuvre ne réside pas dans le déploiement des options identitaires : il s'agit au mieux d'un domaine d'investigation complémentaire, et non d'une fin en soi.

vision synthétique dégagée en 1969 par Glissant dans *L'intention poétique* peut à ce propos être d'un secours singulier – non sans avoir précisé d'entrée de jeu qu'à ses yeux, Claudel, Segalen et Saint-John Perse ont joué dans ce mouvement un rôle de précurseurs :

« Telle aventure n'est pas arbitraire : mais significative d'un mouvement général de dépaysement, par quoi l'Europe depuis deux siècles cherche à outrer ses limites et ses normes. Il est du Cook et du Chateaubriand chez ces grands voyageurs ; celui qui découvre et celui qui éprouve. Pour Segalen, il ne rencontre pas des îles mais des monuments d'archéologie ; il n'entend pas en grande solennité doter son époque d'une sensibilité nouvelle, mais il va presque en secret se pénétrer d'une manière totalement autre (intégrée à la tradition d'un peuple de traditions – en Chine) de sentir et de connaître. Il prépare et permet les pèlerinages orgueilleux, ainsi l'*Anabase* de Perse, plus distants, plus résolument fondés dans l'ancrage occidental. »<sup>9</sup>

Comment ne pas deviner la mise en question de la position de Perse, à l'aune même de ce vaste mouvement ? Ce fut, en tout cas, la teneur de certaines analyses de Glissant à propos de Saint-John Perse, revisitant sans cesse selon de nouvelles complexifications, son rôle supposé dans ce processus (sans pourtant jamais limiter sa fréquentation du poète à des catégories étroites ou définitives<sup>10</sup>). Mais plus exactement, comment dissocier l'appréciation du positionnement de Perse dans son originalité propre, de cet horizon intellectuel-là, compris dans un sens plus global et permanent, et séparer cette appréciation d'un regard souvent suspicieux porté dès lors sur tout écrivain en considération de ces critères d'ouverture, surtout quand ce dernier est tenu pour avoir assumé la position de porte-parole et de défenseur des valeurs occidentales, comme Glissant le disait encore dans *L'intention poétique* ? Ce qui est décrit dans le passage précité comme un paramètre de la modernité n'est pas loin de s'être mué au fil des années, dans les méandres d'un certain discours critique, en critère obligé d'évaluation, et il serait pour le moins naïf d'en sous-estimer la portée. Car on le sait, l'histoire littéraire et le discours théorique ne sont pas seulement faits d'une prise en compte « objective » des conditions d'élaboration des œuvres, ils s'édifient également sur les présupposés accumulés au nom desquels leurs auteurs se retrouvent tacitement classés selon toute une série de catégories normatives. Peu à peu, s'élabore se faisant une *doxa* bien difficile à battre en brèche ou même à relativiser. Il en va ainsi de cette sacrosainte modernité aux contours sans cesse changeants, et contenant en son sein toute une suite de critères endogènes tenus pour objectifs et indépassables, alors même qu'il ne répondent au mieux qu'à une vision téléologique de la création et au pire, qu'à des normes idéologiques. Dans ce domaine, la notion d'ouverture vers l'ailleurs a connu une fortune certaine et un mouvement continu, dont on pourrait sans mal dessiner l'évolution, des premières recensions des variantes littéraires de la « rencontre de l'Autre » aux plus contemporains développements des *post colonial studies*. Il ne serait bien sûr pas recevable de tenir toute sorte d'évaluation de cet ordre pour monolithique, néanmoins quand les regards convergent, et qu'un discours commun s'en fait l'écho, on peut conclure à une direction générale : un *continuum* non écrit, une sorte de postulat semblent lier de manière indissociable et organique l'ouverture au monde, la fin des clôtures esthétiques et culturelles, et une définition de l'identité qui ne supporterait, pour être correcte et moderne, qu'un certain cosmopolitisme comme biotope naturel – et ce, jusqu'aux rives de la « créolisation » tant prônée par Glissant. Ce discours, implicite ou explicite, sous-entendu ou porté comme étendard, imprègne bel et bien le regard porté sur telle ou telle ère de l'histoire littéraire, d'autant plus si elle est réputée « charnière » dans ce mouvement continu, et conditionne pour beaucoup le rapport entretenu avec les œuvres et les écrivains. Aux confins de ces redéfinitions des corpus et de ces généralisations sous l'autorité d'exigences précises, les effets d'optique, de myopie justement, tendent à éloigner ou rapprocher, sur l'axe d'un progrès sans cesse croissant vers plus d'interculturalité, ceux-là mêmes que l'on peut tenir pour novateurs pour leurs époques respectives. Exemple de ces restrictions : écrire au temps des colonies, c'est entendu, c'est encore être tributaire de définitions forcément étriquées de l'identité, quoi qu'il en soit des apports à l'ouverture (ou des reculs) qu'ait pu représenter un point de vue original. On peut penser que Perse l'avait lui-même déjà bien compris, quand déjà en ce XX<sup>e</sup> siècle commençant, il voulait se défendre de tout faux exotisme dans son écriture. Mais devant la postérité, est-il possible de se prémunir des classifications ? En tentant sans doute d'y échapper, Perse avait aussi prévu la parade, en disant *habiter son nom* et assumer ainsi les affres de l'errance, contre tout ancrage autre que

<sup>9</sup> Edouard Glissant, *L'intention poétique*, Paris, Gallimard, 1969, p. 89.

<sup>10</sup> Cf. *infra* « Les lectures de Saint-John Perse par Edouard Glissant : ferments, contrechamp, dialogue »

linguistique. C'était se placer au-delà des procès ultérieurs, certes. Mais la même postérité lui aura-t-elle pardonné de s'être déclaré « chimiquement français » ? Est-il possible par ailleurs de dire habiter la langue française comme seul havre de l'identité, sans attirer vers soi les accusations d'essentialisme ? Est-on légitime à instaurer dans sa poétique un chant de la conquête sans que cette veine ne soit réduite à l'ode des conquérants ? Il semble que non. Et peu à peu, bon an mal an, un je-ne-sais-quoi, un presque-rien ont envahi insidieusement, de l'extérieur en quelque sorte, ce domaine de la réception de Saint-John Perse. Pour ce faire, le point de vue, telle en une modalité de *deus ex machina*, doit nécessairement surplomber l'écrivain considéré et soigneusement soupesé avant d'être classé dans l'une des catégories : en avant, ou en arrière du mouvement vers un cosmopolitisme nécessairement croissant. Pour Perse et pour nombre d'autres écrivains de l'ère « coloniale », si le point de vue anthropologique a souvent été utile quand il a accompagné une analyse globale, son usage est fréquemment apparu dans cette intention « surplombante » : rejeter unilatéralement dans le réflexe de classe ou d'ethno-classe la revendication des origines, interpréter les tensions d'errance comme un retour du refoulé, tenir *in fine* les proclamations de « francité » pour des variantes, disons-le, d'une névrose identitaire, tout cela relève pour le moins d'une utilité dialectique. Les analyses de Glissant à propos de Saint-John Perse,<sup>11</sup> si elles dépassent les enjeux de ces classifications sommaires, permettent néanmoins de lire assez aisément les réquisitoires qu'a fait porter la relecture de l'œuvre sous ce prisme : oscillant parfois dans les mêmes textes entre l'accusation d'avoir été le « colon de l'univers », le « dernier trouvère de l'Occident », et la reconnaissance du caractère visionnaire de sa position anticipatrice de la « relation » au sens où l'entend l'auteur de *Tout-Monde*, les premières visions théoriques de Perse par Glissant sont volontairement construites dans le maelstrom d'édification conceptuelle qui est le sien en propre, et qui est tendu vers la légitimation des processus de créolisation. De sorte qu'elles suivent leur propre logique, dans un dialogue fait de confrontations et d'explorations, mais toujours volontairement partial. Pour autant, les griefs d'un chant de l'Occident que développerait sourdement la poésie de Perse se font l'écho de toute une approche parcellaire et partielle qui s'est imposée un temps et continue d'avoir une large audience. Et il n'en est que plus révélateur que les deux versants (le plus véhément réquisitoire, couplé au plus vibrant plaidoyer), au regard des enjeux de l'ouverture, aient pu être représentés par le même Glissant, dans des textes qui font date : une ambivalence peut ici être décodée dans le discours critique et le questionnement d'une œuvre.

Au prix de la même vision téléologique, mais relevant d'un effet inverse que celui du réquisitoire – celui qui tenait Perse pour le conservateur d'un ordre ancien et sclérosé (l'effet d'un rapetissement) –, il faut croire que c'est encore par l'une de ces déformations d'optique, et par une autre manifestation de la même myopie à vrai dire qu'il peut donc aussi être parfois chanté, à la suite de Glissant et dans une même méprise, pour l'avant-gardiste hardi de la mondialisation interculturelle (l'effet de grossissement). Exemple de cette autre interprétation, la publication récente de ce collectif, *Pour une littérature-monde*,<sup>12</sup> qui a fait couler beaucoup d'encre en France, ouvrage issu d'un manifeste publié dans le journal *Le Monde*, le 16 mars 2007.<sup>13</sup> Il n'y a pas lieu de revenir sur les débats suscités par le fracassant manifeste en tant que tel, mais mentionnons dans quel registre l'évocation de Saint-John Perse y est utilisée, au passage, par allusion, mais de manière néanmoins significative. La référence y est plus que laudative, puisque c'est encore sous la figure de précurseur à une ouverture généralisée que son nom était évoqué, aux côtés de celui de Césaire :

« Et les regards se tournaient de nouveau vers les littératures “francophones”, particulièrement caribéennes, comme si, loin des modèles français sclérosés, s'affirmait là-bas, héritière de Saint-John Perse et de Césaire, une effervescence romanesque et poétique dont le secret, ailleurs, semblait avoir été perdu. »<sup>14</sup>

<sup>11</sup> J'ai tenté d'en suivre les évolutions dans le temps : cf. *ibid.*

<sup>12</sup> *Pour une littérature-monde*, sous la direction de Michel Le Bris et Jean Rouaud, Paris, Gallimard, mai 2007.

<sup>13</sup> C'est ce texte qui a été à l'origine de la publication précitée. Intitulé « Pour une littérature-monde en français », ce texte fut tenu pour le manifeste de l'édition 2007 du célèbre festival littéraire de Saint-Malo dirigé Michel Le Bris, « Etonnants voyageurs » et fut présenté dans la presse sous l'autorité de quarante-quatre signataires prestigieux, parmi lesquels Jean-Marie Le Clézio, Tahar Ben Jelloun, Edouard Glissant, Nancy Huston, Alain Borer, Maryse Condé, entre autres.

<sup>14</sup> *Le Monde des livres*, 16 mars 2007.

Surprenants rapprochements, étonnants voyageurs, qui tiennent alors Saint-John Perse, avec Césaire, pour le père de cette « littérature-monde », lui qui pourtant ne trouvait pas de formule assez redondante pour se féliciter en ces termes en 1959 de la remise par Malraux du grand prix national des Lettres :

« J'ai été heureux d'accepter ce prix en raison de son caractère national. C'est mon allégeance française qui se trouvait affirmée là. Il n'est pas pour moi d'écriture internationale. Nulle œuvre française ne pourrait prétendre à quelque universalité, qu'elle n'en tienne la grâce d'une vocation plus étroitement française. »

Il y a effectivement quelque ironie à voir aujourd'hui Perse célébré comme maître d'œuvre avant la lettre d'une littérature mondialisée enfin dégagée de la gangue du national, et évoqué comme figure tutélaire de l'émergence d'une littérature caribéenne préfigurant elle-même une « littérature-monde en français » transnationale et trans-frontières, enfin soustraite à la francophonie – dont les enthousiastes quarante-quatre signataires proclamaient alors héroïquement l'acte de décès.<sup>15</sup> Il n'est pas étonnant en tout cas d'y constater la pérennité d'une constante : loin de la complexité elle-même si dynamique de la relation de Perse à l'identité, il n'est pas rare de le voir tenu pour ce qu'il n'est pas, et même cité en référence de processus qui ne figurent pas dans sa poétique. On dira que c'est aussi le destin des classiques que d'être réinterprétés, « revisités » dit-on, par les époques, moyennant moult déformations, au-delà même des repères de leur esthétique – et on aura sans doute raison d'y voir un enrichissement. Mais il est difficile de ne pas distinguer dans cet usage particulier, au sein d'un débat si stratégique pour notre temps, comme l'est la thématique identitaire confrontée à l'horizon de l'ouverture au monde, mieux qu'un réflexe de récupération, la simplification outrancière, la schématisation excessive mais commode d'une position tellement plus riche en elle-même que ne le sont les mots d'ordre. Les figures de proues sont souvent des figures tronquées, et cette célébration à la limite du *kitsch* de Perse en écrivain-sans-frontières est en fait très voisine de l'optique inverse du réquisitoire anti-colonialiste : elle n'a pas le souci de la subtilité d'une poétique qui était et qui demeure, il faut le croire et non le craindre, peut-être en avance sur son époque. Et c'est bien en liant les deux visions, comme dans le fameux pacte inextricable que l'on sait, que Glissant a finalement le mieux approché cette dualité si complexe qui est celle de Saint-John Perse lui-même face à ce vieux débat ; car c'est encore la figure de la *conciliation* qui seule permet de comprendre de quelle manière le poète a su harmoniser l'ouverture et l'identité, le parcours avide des chemins du monde et le retour en Ouest. Mais le comprendre, résoudre les apories, c'est entrer en territoire d'infinies nuances, abolir les effets d'optique et faire dialoguer les acquis internes de la critique et le discours externe.

### **Rives atlantiques, dérives méditerranéennes**

Il ne peut être question ici, au mieux, que d'un panorama générique de cette subtilité en vertu de laquelle Saint-John Perse parvient dans sa poétique à lier ce que beaucoup ont du mal à conjuguer : une identité « des racines » affirmée comme telle, et une ouverture réelle, non accessoire et résolue. Mais justement, puisqu'il est aujourd'hui possible, au terme de tout le mouvement décrit plus haut, d'en dresser une synthèse, on verra ici à quel titre le passage entre les rives atlantiques de cette identité atavique et les dérives méditerranéennes qui ont achevé l'itinéraire, peut être exemplaire de cette dialectique de la continuité et de la rupture si bien décrite par Mary Gallagher dans son essai de 1998<sup>16</sup> – dialectique à travers laquelle je verrais pour ma part l'exercice de ce mode de conciliation si ténu et pourtant agissant.

C'est effectivement d'un certain atavisme que relève chez Perse, aussi bien dans l'« œuvre Pléiade » dans son agencement même, que dans sa poésie proprement dite, l'expression d'une « identité atlantique » qui est en fin de compte l'enveloppe générale de toute une architecture

---

<sup>15</sup> *Ibid.* : « Soyons clairs : l'émergence d'une littérature-monde en langue française consciemment affirmée, ouverte sur le monde, transnationale, signe l'acte de décès de la francophonie. »

<sup>16</sup> Mary Gallagher, *La créolité de Saint-John Perse*, *op. cit.* Mary Gallagher elle aussi, s'est servie dans son essai, de ces appellations de « rives » et d'une « dérive », que j'exploiterais ici comme la métaphore signifiante, d'une double postulation de la poétique persienne.

identitaire. Avant de porter à son endroit la qualification d'essentialisme, qui en soi ne permet en rien d'en définir le contenu, mieux vaut tenter d'en dessiner les contours généraux sans compliquer cette architecture d'approches obscures ou d'interprétations systématiques – et en envisageant tout particulièrement cette identité atlantique comme répartie en trois pôles connexes : la celticité, la francité et les origines créoles. A travers ce foyer atlantique, Saint-John Perse a fait le choix dans ses *Œuvres complètes* de la Pléiade d'une expression éminemment *mobile* de l'identité, loin de toute fixité et de sorte que l'intégralité et l'intégrité d'un parcours puissent s'y lire.<sup>17</sup> Foyer maritime et mouvant, l'Atlantique est dans cette intention, perçu comme un « espace ouvert », comme le dit Henriette Levillain.<sup>18</sup> C'est en accord avec ce caractère ouvert que le foyer accueille en son sein différentes déclinaisons de l'identité, différentes rives, qui sont évoquées en priorité aux pages XL et XLI de la « Biographie » de la Pléiade. Et il n'est pas fortuit d'y voir présentée cette allégeance atlantique, dans le même temps où sont décrits les avatars identitaires de la celticité – en une si personnelle délimitation, et en opposition surtout avec « l'héritage gréco-latin » – et les origines de « vieille souche française » de ses ascendants créoles. De sorte qu'on peut parler ici d'un maillage identitaire qui comprend, sous le même foyer atlantique, ces différents pôles celte, français et créole, comme le fixe la présentation qu'en fait le poète autobiographe à ce moment charnière de ces premières pages du volume de la Pléiade :

« Pour Saint-John Perse être un homme d'Atlantique ou un Celte semble une même chose. Et d'Atlantique, à travers les siècles, furent tous ses ascendants, comme lui-même, en liaison avec la part la moins latine de France ou d'Espagne. Si importante et décisive fut l'influence du fait atlantique dans la formation humaine des premiers Antillais français, que leurs fils des Iles, tenant géographiquement l'Atlantique pour un « continent » plus que pour une « mer », y virent plus un « habitat » qu'un environnement. A la question : « D'où êtes-vous, de quel pays ? » ils n'eussent point répondu : « De telle ou telle île », mais : « D'Atlantique. » Un Saint-Leger Leger naissait d'Atlantique comme on naît d'Europe ou d'Amérique. Il y reconnaîtrait toujours le masque de son destin. « Nous qui sommes d'Atlantique » fut longtemps l'expression courante des plus vieilles familles de Iles. Elle n'exprimait pas un simple trait d'humeur familière ou frondeuse, mais prenait sens d'une véritable appartenance « régionale », et pour ainsi dire « provinciale », au regard de la France. Elle figurait officiellement dans les requêtes ou pétitions adressées aux successeurs de Colbert aussi bien que dans les placets au roi ; et en réponse à ses ministres, le Souverain lui-même se référerait à « ces messieurs d'Atlantique », alors qu'il n'eût jamais parlé de « ces messieurs de Méditerranée » en se référant à ses sujets de Provence ou du Languedoc. Entre la France mère et ses fils des « îles du Vent », c'est l'Atlantique elle-même qui faisait figure de « comtat » ou de « marche », assurant d'un seul tenant la liaison avec la Métropole. Et aussi bien l'Atlantique, mer ouverte, ne fut-elle jamais le « berceau » d'aucune civilisation particulière, mais simple « lieu » de formation humaine. De l'homme, incirconscriit, elle fut le site le moins clos. »

Un creuset en somme : telle est bien la définition de l'Atlantique dont se prévaut Perse dans ces pages fondatrices. Une prééminence aussi, selon laquelle n'importe lequel des siens y aurait reconnu « le masque de son destin », ce qui n'empêche en rien cependant que la « Biographie » soit parcourue de part en part, de cette « mythologie des origines »<sup>19</sup> que les critiques ont décryptée, en cela qu'elle relève de l'affirmation d'une identité française qui fonde sa « souche » dans une essence profonde. Car c'est effectivement avant tout par une édifiante recherche de racines généalogiques concourant à une essentielle francité que débute comme on le sait cette « Biographie », plaçant le registre identitaire comme au frontispice du volume. Dans cette affirmation, se répondent de manière organique essence française et origines créoles, comme le précise Mary Gallagher :

---

<sup>17</sup> Cf. Mary Gallagher, *ibid.*, p. 118: « En réclamant la mer comme origine et comme patrie, Saint-John Perse vise manifestement à afficher une identité dont l'essence tient dans sa mobilité ».

<sup>18</sup> Cf. Henriette Levillain, « Saint-John Perse et l'Atlantique », *Souffle de Perse*, N° 2, janvier 1992, p. 36 : « [...] l'Atlantique est, aux yeux du poète, la figure même de l'espace ouvert [...] » Cf. aussi Mary Gallagher, *op. cit.*, p. 116 : « Facteur de continuité amniotique, l'origine atlantique implique un vaste espace de parcours qui dépasse le domaine étrié d'habitation qu'est la minuscule île natale. »

<sup>19</sup> L'expression a été beaucoup utilisée par les critiques, et en particulier par tous ceux qui se sont penchés sur cette problématique de l'identité persienne. Cf. par exemple Henriette Levillain, *op. cit.*, p. 35. Elle désigne en particulier cette légende de vieilles racines françaises nobles, dont la « Biographie » est imprégnée.

« Et c'est ainsi que le poète parvient à faire de ses origines créoles non seulement le redoublement, mais l'apothéose – *l'accomplissement et le dépassement* – d'une essence française qu'il caractérise comme l'équivalent de l'essence humaine. »<sup>20</sup>

Le fait que l'Atlantique soit aussi conçu dans la « Biographie », comme une sorte de cordon ombilical avec la France-mère n'est pas anodin non plus, et confirme ce qui sera mis en valeur ailleurs encore, au sein des *Œuvres complètes*, dans un registre alors réellement essentialiste, pour ce qui est de cette affirmation de francité. Il s'agira d'un lieu volontairement stratégique au sein du volume, celui des « Témoignages littéraires », en cette fameuse lettre à Archibald MacLeish du 23 décembre 1941, « sur l'immunité poétique à l'égard de toute vie littéraire, de tout exotisme et de toute culture ; sur la langue française comme lien essentiel et seul lieu du poème » – est-il précisé dans la table des matières, p. 1411. Nous y reviendrons plus loin à propos de la langue française, mais il est déjà important d'y voir comme le centre de la proclamation d'une francité valant noyau de l'identité – et c'est bien en termes d'essence et même de sacralisation qu'il en est question :

« De la France, rien à dire : elle est moi-même et tout moi-même. Elle est pour moi l'espèce sainte, et la seule, sous laquelle je puisse concevoir de communier avec rien d'essentiel en ce monde. »<sup>21</sup>

Qu'il s'agisse donc d'une celticité imaginaire ou de la revendication des origines créoles (les deux parts se conjuguant d'ailleurs dans une même « reconstruction mythique »<sup>22</sup>), ce sont bien les variantes d'une francité première qui sont en jeu dans cette plasticité atlantique de rives actualisant la même essence fondamentale.<sup>23</sup>

Mais l'architecture identitaire ne se retrace ni à ce foyer atlantique ni à cette essence française : elle essaime en un écart que constitue la figure de l'exil – et la notion a été tant décrite en elle-même qu'il ne s'agit ici que d'en rappeler l'étendue pour le poète. C'est au-delà des vicissitudes biographiques que se joue chez Saint-John Perse cette fondamentale identification au destin de l'exilé : après l'arrachement de l'enfance à l'île, le séjour américain a confirmé au cœur du parcours, le rôle d'un « exil existentiel librement consenti, et même souhaité, car indispensable à l'éclosion de la voix même du poète », selon l'analyse de Joëlle Gardes-Tamine.<sup>24</sup> Cette notion d'un exil recherché et non plus subi permet comme on le verra d'aborder l'œuvre sous un angle original, mais aussi de lier les déclinaisons ataviques de l'identité au parcours du monde : ainsi conçu, l'exil relie et rallie les rives atlantiques en une vaste errance. C'est ce que sous-entend Mary Gallagher dans ses analyses, fondées sur la dialectique de la continuité et de la rupture :

« Pour lui, l'originalité tient dans la fidélité à des origines tendues entre la continuité et la rupture, entre l'identité à soi et la labilité. Et revendiquer une certaine originalité revient donc à clamer sa fidélité à des origines qui ne se réduisent en rien à des racines, lesquelles impliqueraient l'attachement à un certain lieu, et par là une certaine inertie, une certaine fixité. Il s'agit de se vanter, bien au contraire, d'origines relevant d'un déplacement proprement radical, relayé de plus par un désir inépuisable d'errance ou de mobilité. »<sup>25</sup>

Avec cette tension vers l'errance, c'est effectivement en cette nouvelle rive atlantique que représente le séjour américain – et en laquelle le poète dit, rappelons-le : « *Me voici restitué à ma rive natale* »<sup>26</sup> – que l'exil prend cette nouvelle ampleur dans l'œuvre,<sup>27</sup> venant réaliser en une mobilité accrue une sorte

<sup>20</sup> Mary Gallagher, *op. cit.*, p. 118.

<sup>21</sup> Saint-John Perse, lettre à Archibald MacLeish du 23 décembre 1941, *O.C.*, p. 550-551.

<sup>22</sup> L'expression est d'Henriette Levillain (*op. cit.*, p. 36).

<sup>23</sup> Cf. Mary Gallagher, *op. cit.*, p. 27 : « [...] sa poétique est vouée essentiellement à consacrer une fidélité farouche à la francité ».

<sup>24</sup> Joëlle Gardes-Tamine, « Mots et figures de l'exil chez Saint-John Perse », *Œuvres et Critiques XX*, 1, 1995, p. 236.

<sup>25</sup> Mary Gallagher, *op. cit.*, p. 23.

<sup>26</sup> Saint-John Perse, « Exil », V, *O.C.*, p. 130.

<sup>27</sup> Mary Gallagher, *op. cit.*, p. 364 : « [...] on ne s'étonnera pas de constater le retentissement de l'exil américain dans l'œuvre poétique. Relevant à la fois d'une blessure et d'une libération, l'éloignement de l'Europe a sans aucun doute favorisé plutôt qu'entravé la réalisation de la vocation créatrice du poète. »

de transcendance des atavismes identitaires. Et c'est dans ce mouvement que le poète *habite son nom*, se laissant disponible plus que jamais de toute entrave pour une ouverture réelle. Et pourtant, le moment de cet accroissement spatial que représente la confirmation du sentiment d'exil que l'on ressent bien dans l'œuvre même avec les deux impressionnants massifs de *Vents* et d'*Amers*, coïncide avec l'affirmation de ce que d'aucuns verront comme un nouvel avatar essentialiste, à savoir celle du foyer de la francité,<sup>28</sup> et surtout le fait d'en situer dans la langue française le point focal. Car c'est en effet au début de cet exil américain qui est à n'en pas douter un tournant, qu'est affirmé cet aspect d'un havre linguistique. L'insistance que Saint-John Perse met à souligner dans la lettre de 1941 à Archibald MacLeish cette importance de la langue y est étonnante, le poète n'hésitant alors devant aucune redondance volontaire pour clamer que c'est là que se joue peut-être la quintessence de son identité :

« Même si je n'étais pas un animal essentiellement français, une argile essentiellement française (et mon dernier souffle, comme le premier, sera chimiquement français), la langue française serait encore pour moi la seule patrie imaginable, l'asile et l'ancre par excellence, le seul "lieu géométrique" où je puisse me tenir en ce monde pour y rien comprendre, y rien vouloir ou renoncer. »<sup>29</sup>

Se « tenir en ce monde », dans une position où l'on risque la dilution inhérente à l'errance en soi, c'est donc aussi, aux yeux de Saint-John Perse, non pas placer la langue française dans une supériorité arrogante par rapport aux autres langues comme on l'a trop souvent soupçonné, mais c'est dire que pour soi-même, ce vecteur représente « la seule patrie imaginable » – et en cela, Edouard Glissant a raison quand il y voit le réflexe de qui craint la perte de l'errant. Mais la nuance est d'importance, et la saisir permettrait de dissiper un malentendu : la consécration de la langue comme instrument d'une écoute du monde – au moment même d'un sommet de l'exil<sup>30</sup> – ne fige pas l'identité au socle d'une nouvelle régression vers l'essence mais situe plutôt le langage poétique dans la spécificité irréductible d'un fait culturel, d'un acquis différant d'un inné naturel, mais à jamais marqueur d'une identité particulière (et non s'un simple *particularisme*). A remarquer d'ailleurs que dans cette lettre, Perse ne se prononce pas sur les qualités réelles ou supposées du français, et encore moins sur son hypothétique supériorité sur tout autre idiome, mais uniquement sur ce prolongement de l'identité qu'il représente pour lui ; au reste, quand il lui arrive ailleurs, de juger des caractéristiques du français, c'est plutôt pour noter son infériorité lexicale par rapport à l'anglais par exemple, et la nécessité qu'elle implique d'un usage inventif de divers procédés destinés à soustraire le contact du réel à la seule sphère abstraite.<sup>31</sup> La relation de Perse à la traduction permet aussi de mieux comprendre cette position par rapport à la langue : le poète a été confronté à maintes reprises aux questions posées par ses traducteurs anglais, américains, allemands ou autres, et n'a pas hésité à instaurer avec eux un dialogue très fructueux.<sup>32</sup> Interrogé le plus souvent sur les meilleures voies à adopter pour la traduction des vocables rares et des images si travaillées qui parcourent sa poésie, Saint-John Perse fait preuve dans ces dialogues, d'un effort porté sur la transposition dans le génie de la langue d'accueil, semblant faire écho à la définition qu'il illustre dans cette lettre des *Œuvres complètes*. S'adosser à ce génie propre de la langue dite maternelle ne revient pas à s'y enfermer, mais à asseoir une poétique qui entretienne avec le langage un lien consubstantiel. Il en va ainsi également de la notion d'ouverture telle que l'expose Perse : dans cette pratique du langage une spécificité organique s'exerce qui peut paraître renchérir l'essentialisme de la francité, quand elle proclame là une identité qui est le « lieu géométrique » d'un rapport intense au monde – et il faut comprendre l'expression, très pensée, comme

---

<sup>28</sup> Cf. Mary Gallagher, *op. cit.*, p. 366-367 : « [...] s'il signifie le plus souvent un certain dépouillement, l'exil ne provoque pas nécessairement une désappropriation identitaire. [...] Au contraire, si déchirant que ce soit le déracinement de l'exilé, il suscite bien souvent une tentative de réenracinement. »

<sup>29</sup> Saint-John Perse, lettre à Archibald MacLeish, *op. cit.*, p. 551.

<sup>30</sup> Cf. Mary Gallagher, *op. cit.*, p. 366 : « [...] il va jusqu'à présenter la condition de l'exilé non pas comme une incitation à l'ouverture sur l'universel, mais bien plutôt comme la preuve d'une prédisposition à une telle ouverture : les exilés sont donc, aux yeux de notre poète, des êtres prédestinés [...] ».

<sup>31</sup> Cf. surtout la lettre à la *Berkeley Review* « sur l' "expression poétique française », du 10 août 1956, *O.C.*, p. 564-568, et la lettre à Katherine Biddle, du 12 décembre 1955, *O.C.*, p. 921-922.

<sup>32</sup> Voir à ce propos les études très précises établies par Henriette Levillain (*Sur deux versants. La création poétique chez Saint-John Perse*, Paris, José Corti, 1987) et par Esa Hartmann (*Les manuscrits de Saint-John Perse – Pour une poétique vivante*, Paris, L'Harmattan, 2007).

la visualisation de cette situation persistante pour tout écrivain. En somme, être ancré dans sa langue ne signifie aucunement y être enfermé, et l'habiter jusqu'à l'obsession comme le « lieu » essentiel est plutôt dans la perspective qu'il adopte, le plus sûr gage d'une ouverture non frelatée. Ecrire *dans le bruissement de toutes les langues du monde*, comme s'en réclame Glissant, est certes une idée très séduisante et valable en soi, dans une esthétique et surtout une éthique singulières, mais reste à vérifier ce que cela traduit de concret : que m'est-il permis de formuler de mon rapport au monde et de mon aspiration à le rencontrer dans sa diversité même, qui ne provienne du génie propre de ma langue et ne s'appuie sur ses ressources intimes ? L'accueil de la diversité des expressions, les harmoniques de Babel en somme, ne peuvent qu'intervenir en aval de ce vecteur, de ce tremplin, à moins de relever de la polyglottie, qui est d'ailleurs moins un idéal qu'un état ; le procès qu'on a pu instruire à Perse à ce propos est donc fallacieux. Il traduit plus fondamentalement, une gêne devant cette affirmation du seul ancrage qui vaille, pour un poète qu'on voudrait voir plutôt, lui l'exilé, donc l'errant, donc le désancré, emprunter les voies prévisibles d'un cosmopolitisme obligé et pourtant si prévisible car souvent de façade. Et c'est dans cet esprit que l'on peut certainement envisager aussi l'insistance même que met Perse dans cette lettre : il serait peut-être intéressant de contextualiser cette prise de position dans un moment global où il est alors de bon ton de minimiser toutes les affiliations identitaires, pour voir dans cette position un éventuel contre-pied au mouvement général qui se dessine alors dans les Lettres et qui n'a cessé depuis de se répandre, jusqu'à devenir l'un des poncifs de notre temps. Perse affirme là en tout cas l'originalité de son propre point de vue, qui ne vaut d'ailleurs aucunement comme prise de position idéologique, mais comme description d'un rapport personnel à ce que l'exil a renforcé dans la définition de son identité de créateur.

Les rives de ce foyer atlantique, de cette francité foncière et de cet exil trouvant résidence dans la langue, n'empêchent pas en outre le déplacement de l'identité vers d'autres territoires de métamorphose, de césure, mais aussi de continuation, sans que le paradoxe apparent ne soit un obstacle à une cohérence enrichie. C'est en quoi le passage si singulier des dernières années, vers le seuil méditerranéen, s'inscrit dans cette perspective d'ensemble comme une suite de dérives dans laquelle il faut voir l'actualisation de ce « scénario de mobilité »<sup>33</sup> qui a déterminé chez lui la préoccupation identitaire. En lui-même, ce passage permet de vérifier comment, de l'adaptation prétendument lente au paysage provençal à l'inclusion finale de la Méditerranée, Saint-John Perse a réussi, tel qu'il l'a soigneusement mis en scène dans ses *Œuvres complètes*, à allier les rives atlantiques aux dérives méditerranéennes. Il n'est donc pas fortuit de constater que dans la « Biographie », c'est le motif de cette adaptation qui mène à la présentation citée plus haut, de cette « enveloppe atlantique », la transition étant apportée par cette assertion :

« L'hostilité intellectuelle, antirationaliste, de Saint-John Perse à l'héritage gréco-latin, et plus particulièrement latin, tient à ses affinités celtiques, qui sont profondes en lui : elles sont d'atavisme ancestral autant que de formation personnelle. »<sup>34</sup>

C'est donc en amont de l'exposé du creuset atlantique qu'est abordée la question de la lente adoption de la Méditerranée, et cette proximité même est éloquente quant au lien qui s'affirme dans ces pages inaugurales des *Œuvres complètes*, entre la permanence et l'irruption, sous le même principe de mouvement. Motivant le propos, cette installation dans le Midi fait l'objet dans la « Biographie » de la Pléiade, d'une véritable scénarisation à la faveur de laquelle Saint-John Perse explique qu'il a du s'accoutumer progressivement à cet univers méditerranéen, en dépit de cet « atavisme ancestral » dont relèverait sa « celticité ». Si dans les faits, l'accord avec la terre provençale fut acquis dès les premiers temps de l'installation,<sup>35</sup> le texte de la « Biographie » de la Pléiade réserve à l'année 1968, soit près de neuf ans après la publication de *Chronique* – qui ouvre l'ère de ce qu'on a coutume d'appeler la « période provençale » de l'œuvre –, ce long développement dans lequel Perse présente cet accord

<sup>33</sup> L'expression est de Mary Gallagher, *op. cit.*, p. 34.

<sup>34</sup> Saint-John Perse, « Biographie », *O.C.*, p. XL.

<sup>35</sup> Comme le confirment les pans entiers cités plus haut, de la correspondance inédite de cette période (lettres aux « amis américains » Francis et Katherine Biddle, Archiblad MacLeish, ou Mina Curtiss – correspondances éditées par Carol Rigolot puis Mireille Sacotte dans les volumes cités plus haut des *Cahiers Saint-John Perse*.

comme le résultat de la patiente accoutumance d'un homme d'Atlantique – et il est important d'en tenir compte autant pour *Chronique* que pour les poèmes de *Chant pour un équinoxe*. L'accord y est présenté comme une avidité pour le contexte naturel de la région, alors que le cadre culturel et historique n'est pas censé être le sien :

« Porté par nature à rechercher l'attrait de toute région terrestre où l'attache son sort, Saint-John Perse continue d'interroger cette Provence maritime dont le visage lui est devenu cher : il ne parvient pourtant pas à s'intégrer pleinement dans le complexe méditerranéen.

De sa retraite des Vigneaux, étendant à toute la région environnante sa curiosité en matière de géologie et de botanique ou d'histoire naturelle, s'éprenant d'un pays où la montagne, sans hiatus ni césure, accompagne l'homme jusqu'à la mer, il s'attache à toute cette orographie subalpestre dont les lignes de force se poursuivent jusque sous la mer ; se passionne pour le mystère souterrain de la grande chaîne volcanique qui ceint l'arène méditerranéenne et fait de cette partie du monde un vaste "champ phlégréen" ; pour les sources en mer qui lui sont révélées au voisinage même de sa presqu'île rocheuse ; pour la richesse en essences et en sels d'une flore soumise à l'ambiguïté des saisons ; pour l'autorité locale des grandes voies aériennes et relais de migrations ; pour la violence des orages et autres incidences météorologiques, aussi bien que pour les particularités infimes de la faune entomologique : mais derrière l'écran lumineux du site méditerranéen, c'est toute une ambiance atmosphérique et tout un arrière-plan psychologique, toute une imprégnation d'histoire et de civilisation ancienne à laquelle le poète demeure étranger. »<sup>36</sup>

Au sein de la correspondance publiée dans le volume de la Pléiade, bien des lettres sont comme on le sait, parfaitement retravaillées et même entièrement composées pour l'édition. C'est le cas en particulier de deux lettres adressées à Mina Curtiss, datées de 1958 et 1959 (il est important de s'y référer dans leur intégralité : p. 1058 à 1066 des *Œuvres complètes*). Elles témoignent tout particulièrement de la sérénité qu'exprime *Chronique*, et de cette harmonie à la fois spatiale et temporelle dans laquelle veut s'inscrire désormais le poète. La longue lettre à Mina Curtiss datée des Vigneaux, 9 septembre 1958, apparaît comme une synthèse de l'état d'esprit du poète en ce tournant particulier où, une fois le retour en France effectué l'année précédente, vivant une moitié de l'année en Provence et l'autre aux Etats-Unis, il cherche à célébrer en cette époque de sa vie une unité retrouvée – et c'est cette tension-là que l'on rencontre aussi dans *Chronique* :

« Chère Mina, serait-ce la fin d'un exil ? Ou seulement d'un nomadisme ?...

Me voici donc en terre française, le dos encore à la mer. Et qu'est-ce vivre, que d'errer ? Nul ne m'enseignera jamais à tirer le trait rouge entre ces deux postes d'un même compte : terre et mer. Une même houle – terre et mer – s'enroule encore au songe de mes nuits. Et de cette mer intérieure elle-même qui m'habite, que faut-il faire ? Lui tordre le cou, comme à l' "éloquence" ; ou lui céder, comme au destin ? Sans pouvoir me sentir l'âme d'un terrien, encore moins d'un propriétaire, me voici l'homme d'un lieu – mais non encore à part entière : égale entre Amérique et France. (Et n'est-ce pas mon sort toujours, de n'être nulle part à part entière ?... Il y a un si long temps qu'aucune terre foulée ne m'est familière !) [...]

Ma paix à faire avec la terre ?... Me restera-t-il assez de temps à vivre ici (six mois par an), pour débrouiller le sens et la coutume de tout un mode terrestre qui n'est pas le mien ? Question d'ailleurs sans intérêt, sous une pareille éternité d'éclat solaire ! »<sup>37</sup>

Il est remarquable que Perse ait choisi dans cette lettre capitale, d'interroger l'échéance de l'errance (du « nomadisme ») sous le motif dominant d'une conception unitaire liant le foyer maritime et l'arrimage terrestre : c'est très précisément la dimension d'une *conciliation* qui s'exprime ici, confirmant que cette dérive méditerranéenne reflète non seulement la mobilité de l'identité, mais également sa double vocation d'ouverture, riveraine et océanique, pour reprendre la phraséologie persienne. Un autre passage de la lettre en approfondit encore l'idée, le poète n'hésitant pas alors à revendiquer, à travers cette perception unitaire, la figure de l'« hybridité », trait suffisamment signifiant de cet accueil renouvelé de la pluralité au sein même de la définition identitaire :

« Hybridité, hybridité en tout ! Et du site d'abord, qui est celui d'une île mal reliée à l'épine continentale. A cette charnière entre terre et mer, où j'ai dressé mon mât de pavillon, une seule clé tourne pour moi : celle

---

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. XXXIX-XL.

<sup>37</sup> Saint-John Perse, lettre à Mrs. Tomlinson Curtiss du 9 septembre 1958, *O.C.*, p. 1058.

d'un même continent d'espace à hauteur de mes tempes. Une ère nouvelle va-t-elle s'ouvrir pour moi ? Entre la terre plébéienne et la mer patricienne, ces deux quartiers d'un même bât, je veux bien suivre ici la "sente du douanier", comme un muletier d'Andalousie entre sa charge de caroubes et ses paniers de fruits de mer. »<sup>38</sup>

Selon quel mécanisme de volontaire occultation a-t-on minimisé, au prétexte que c'est une auto-représentation qui est en jeu ici et non la lettre des poèmes, ces mots pourtant essentiels du poète ? C'est justement parce qu'il s'agit d'une représentation « en pied » de l'achèvement d'un parcours identitaire, que ces exposés sont en eux-mêmes signifiants de cette volonté, de cet appel d'une transition qui est au plein sens du terme, *liaison* entre les rives, les dérives, l'exil et son cheminement. La représentation tient lieu ici, comme c'est généralement le cas pour tous les détails biographiques sculptés dans la « Biographie » ou le corpus épistolaire retravaillé, d'archétype d'un moment où la vie rejoint ce que l'œuvre déploie – et c'est pourquoi il est si important, sur ce point, de prendre le poète au sérieux en quelque sorte, comme on a longtemps arrêté de le faire. Il n'est donc pas excessif ni biaisé de voir dans tous les détails évoqués pour ce récit de l'adaptation méditerranéenne, une orfèvrerie de la représentation de cette conciliation entre atavisme atlantique et séjour méditerranéen – et on peut ainsi voir ce moment, ce passage, balisé des signes de cette représentation de la conciliation. Et puisque dans la lettre à Mina Curtiss, Perse fait allusion à ce mâât dressé sur la villa des « Vigneaux », il n'est pas inutile d'en rappeler la symbolique : le premier pavillon est la reproduction d'un calligramme chinois signifiant « Leger », qui veut aussi dire en mandarin « la foudre sous la neige », en-dessous duquel le second pavillon, un carré blanc sur fond bleu, signifie en langage maritime, qu'un bateau est en partance pour le lendemain. Leger en partance, donc en transit en cette terre de Provence comme du reste en toute terre, c'est ce que semble dissimuler cette sorte de cryptologie d'un exil ontologique – idée que *Chronique* d'ailleurs exprime encore à sa manière, le poème regardant déjà vers l'ailleurs radical de l'outre-mort. Le détail relève effectivement de la mise en scène, mais est lui-même signifiant de l'idée de cette adoption de la Provence qui ne soustrait rien au destin de l'exilé. Car en effet, ce n'est pas sur le seul terrain de la représentation de soi qui vaut dans la Pléiade que se joue l'accord provençal entre Méditerranée fermée et Atlantique ouvert : les poèmes de cette période sont effectivement une éclatante illustration de ce sentiment de passage, de nouvelle étape de l'exil qui brasse et rassemble les éléments de l'architecture identitaire. Serait-il excessif également de lire le choix même de cet espace comme un autre signifiant de cette conciliation ? Le négliger serait pour sûr sous-estimer l'étendue de cette orfèvrerie de la volonté de représentation, car pour un îlien né, et *a fortiori* pour un créateur qui s'est toujours défini comme ayant perdu avec l'enfance l'île fondatrice, il n'est pas fortuit que pour son retour en France Perse ait un temps songé à acquérir une île qui lui était proposée, sur les côtes bretonnes, au large de Trébeurden. Et il est encore moins fortuit qu'après plusieurs autres propositions, son choix se soit finalement arrêté sur la presqu'île de Giens, où Mina Curtiss lui avait trouvé une superbe villa<sup>39</sup> : le souvenir de la Guadeloupe n'est peut-être pas étranger à ce choix, et notamment à cette nouvelle terre d'élection de Provence, si proche par son climat, du cadre de son enfance. Mais ce qui domine dans la chronique de l'adoption du « site » méditerranéen que détaillent la « Biographie » de la Pléiade et la correspondance, c'est finalement l'idée d'une fusion entre territé et espace maritime, en ce lieu de la *presqu'île* qui relève davantage de l'archipel dans l'imaginaire qui se dit là (« une île mal reliée à l'épine continentale », écrit-il) – espace comme on le sait tant prisé comme symbole de l'ouverture par tant d'écrivains aujourd'hui, de Glissant à Kenneth White, et qui se confirme ce faisant comme un lieu de la modernité pour ce qui est de cette réflexion sur l'identité et de la diversité.<sup>40</sup> Sur ce point, les mentions de la « Biographie » et des lettres relèvent

---

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 1061.

<sup>39</sup> Sur cette séquence biographique, voir tout particulièrement Mireille Sacotte, *Lettres à une dame d'Amérique, Mina Curtiss (op. cit.)* et Joëlle Gardes, *Saint-John Perse. Les rivages de l'exil*, Editions Aden, coll. « Le cercle des poètes disparus », 2006.

<sup>40</sup> Voici par exemple ce que dit Glissant dans son *Traité du Tout-Monde* (Paris, Gallimard, 1997), de ce qu'il nomme la « pensée archipélique » : « La pensée archipélique convient à l'allure de nos mondes. Elle en emprunte l'ambigu, le fragile, le dérivé. Elle consent à la pratique du détour, qui n'est pas fuite ni renoncement. Elle reconnaît la portée des imaginaires de la Trace, qu'elle ratifie. Est-ce là renoncer à se gouverner ? Non, c'est s'accorder à ce qui du monde s'est diffusé en archipels précisément, ces sortes de diversités dans l'étendue, qui pourtant rallient des rives et marient des horizons. Nous nous apercevons de ce qu'il y avait de continental,

bien de la même économie spatiale que celle qui se lit encore dans les œuvres de cette période méditerranéenne, notamment dans *Chronique* – on le verra plus loin. L’archipel relie comme en un pont invisible les espaces insulaires isolés, comme il en va de ces identités apparemment disjointes dont Perse tisse la trame dans ses *Œuvres complètes* comme une vaste complémentarité, une même cohérence, « une seule et longue phrase sans césure ». Se pourrait-il donc qu’imprégné de ce dessein unificateur, le poète se soit aventuré en un lieu de hasard ? Non : la Méditerranée a été choisie, « Mer ignorante de son ombre », lit-on encore dans la correspondance, comme le décor propice pour parachever le ralliement des rives et des dérives, tout comme la poésie met en jeu les passages et les jonctions, comme lieux d’un « renouement » toujours recommencé.

### **Les jonctions de l’exil : la poésie comme renouement des identités**

Selon cette architecture dense brassant foyer et rives, écart et dérives, c’est tout un protocole nouveau de lecture de l’œuvre qui émerge, en cela qu’intéressant au premier chef la représentation identitaire, le motif de l’exil s’impose aussi comme la matrice d’une écriture, innervant le texte de cette même dialectique de la continuité et de la rupture qu’avait décrite Mary Gallagher. Plus exactement, le thème de l’exil, apparent ou sous-jacent (annoncé ou implicite) conditionne souvent le texte comme un *topos* fondamental. Cela a déjà été dit, mais dans c’est justement suivant les implications de toute cette empreinte qu’une lecture renouvelée peut permettre d’observer comment les modes d’inscription de la thématique dans l’œuvre permet en somme d’atteindre ce « renouement » dont il est question dans *Vents*, mais en particulier pour tout ce qui touche au sentiment de dissémination du moi dont est fait l’exil. D’une certaine façon, on pourrait dire que ce qui se joue dans la représentation de l’exil dans la prose des *Œuvres complètes* (la « Biographie » et la correspondance, mais aussi les « Hommages » et « Témoignages »), à savoir la recherche des moyens d’une unité, poursuit le même objectif dans les poèmes, mais s’y manifeste par un protocole particulier, qu’on tentera de décrire ici en proposant une nouvelle approche.

Mais tout d’abord, qu’est-ce donc que ce sentiment d’exil dans la poésie elle-même, et de quelle manière se manifeste-t-il ? Globalement, l’œuvre procède, surtout à partir de la période américaine, par l’intrusion brusque et que l’on pourrait presque dire massive de la sensation, du sentiment du vide – comme c’est le cas spécialement dans « Exil ». C’est un peu ce que disait Jean Bollack dans son fameux article, « Ailleurs » :

« Jusqu’alors le poète faisait dans la poursuite et dans la conquête l’expérience du manque et de la privation. Il prend goût maintenant aux étendues vides, aux dunes, aux paysages désertiques et pierreux. »<sup>41</sup>

Ce qui est alors devenu le manque dans le monde et la rencontre d’un seul avec l’expérience du gouffre existentiel (qui figure bien dans le chant III d’ « Exil »), se transforme en expérience générale et regard sur la condition humaine, où le vide intervient comme fait métaphysique. D’où la dimension éminemment ontologique de l’exil persien, qui est avant tout déperdition de l’Être.<sup>42</sup> Cette expérience ontologique mène à un désenchantement du monde dans lequel la vacuité tente de s’imposer, et dans le poème, l’enjeu sera de trouver la meilleure voie de la restitution de la plénitude existentielle perdue. Désenchantement radical du monde, et aussi donc, avons-nous dit, dépersonnalisation, mise en pièce

---

d’épais et qui pesait sur nous, dans les somptueuses pensées de système qui jusqu’à ce jour ont régi l’Histoire des humanités, et qui ne sont plus adéquates à nos éclatements, à nos histoires ni à nos moins somptueuses errances. La pensée de l’archipel, des archipels, nous ouvre ces mers. »

<sup>41</sup> Jean Bollack, « Ailleurs », *Nouvel hommage international (1964)*, in *Honneur à Saint-John Perse*, Paris, Gallimard, 1965, p. 340.

<sup>42</sup> Cf. Joëlle Gardes-Tamine (*op. cit.*, p. 236), parlant de cette conception persienne de l’exil : « Tout homme porte donc en lui l’empreinte de cette privation de l’Être et l’exil est avant tout ontologique, parce que marque même de la condition humaine. »

de l'identité ou des identités, à travers l'irruption de la haute figure tragique de l' « Etranger » dès le chant II d' « Exil », mais de manière particulièrement marquante au chant VI :

« Etranger, sur toutes grèves de ce monde, sans audience ni témoin, porte à l'oreille du Ponant une conque sans mémoire »<sup>43</sup>

Si « Exil » met en évidence cette dépersonnalisation sous la figure de l'Etranger et par l'intrusion du néant, c'est que le poème s'identifie en lui-même à l'un de ces points de passages entre les rives identitaires (en l'occurrence celui qui mène le poète de la France aux plages vides de l'exil américain), moments particulièrement féconds dans l'œuvre où l'on peut surprendre le phénomène de la déperdition de l'Être en tant que tel, mais aussi les modalités mises en jeu pour recouvrer l'intégrité perdue. Et dans ce domaine, le texte opère des jonctions assez aisément observables, entre les éléments du moi disséminé. Il est le relais de ce « renouement », et c'est pourquoi les lieux de transition rencontrés dans l'exil induisent un phénomène tout particulier, pour lequel je proposerais pour ma part la notion d'*ordalie*. Dans son registre extensif, attaché à l'origine notamment au droit médiéval ou à des traditions plus anciennes, la notion d'*ordalie* fait appel à une épreuve qui rappelle l'initiation (il s'agissait alors de la traversée du feu ou de l'eau). Il ne s'agit pas ici de dresser un parallèle opportun, mais d'adopter à l'aide de ce rituel éprouvé, un motif qui permette de rendre compte dans le texte de cette conception décrite plus haut, d'un exil non plus subi mais « librement consenti, et même souhaité ».<sup>44</sup> La réalité de l'exil serait en ce sens motivée dans l'œuvre, en des moments clés, où va se rejouer la même scène, dont on pourrait rendre compte de la façon suivante : chez Saint-John Perse, la situation d'exil est saisie ou provoquée comme pour convoquer l'épreuve d'une confrontation avec la vacuité (le drame du vide) – jusqu'à parfois vivre ce face-à-face dans une incarnation métonymique du néant, comme justement au chant III d' « Exil » :

« Je vous connais, ô monstre ! Nous voici de nouveau face à face. Nous reprenons ce long débat où nous l'avions laissé. »<sup>45</sup>

Le « long débat », ce processus qui resurgit de ce néant intervenant au creux du cycle de régénération, entraîne par la suite, dans un second temps donc, quelques soient les cas considérés, le même recours à une solution trouvée face à ce vide, une échappée devant la fatalité, où la parole tient un rôle moteur. Le « renouement » peut alors s'effectuer, comme le constate Colette Camelin :

« L'exil est plutôt un “manquement” à une “plénitude”, éprouvée parfois dans l'enfance ou dans des grands moments de joie ; c'est au poème d'opérer le “renouement” avec une “plénitude” immanente. »<sup>46</sup>

Cette phénoménologie bipartite de l'exil vécu comme *ordalie* dans le texte (affrontement, puis renouement) permet très concrètement de repérer les moments de l'œuvre qui en accusent la manifestation. Cette conjuration, menée « *sur toutes grèves de ce monde* » souligne la possibilité pour l'homme, sous toutes les latitudes, d'atteindre le renouement, de renouer les fils du cycle ontologique dont l'errance n'est qu'un élément. On pourrait en cela étudier dans le détail certains faits d'énonciation dans les poèmes, qui disent ce processus d'un risque de perdition affronté avant d'être contré, comme par exemple celui de l'emploi d'un registre quasiment lyrique en clôture d'*Eloges*, pour dire que l'enfant, assis *dans l'amitié de ses genoux* a déjà trouvé (*allant seul*) la position d'un affrontement du départ et du premier exil qui, au-delà du traumatisme, représentera un creuset fondateur. Autre fait d'énonciation spécifique, on l'a déjà dit, la trame narrative choisie dans *Poème à l'Etrangère* pour représenter une opposition archétypale d'attitudes devant l'exil, pourrait justifier en soi l'analyse du poème sous cet angle de la même *ordalie* provoquée, voire invoquée. Parfois, l'énonciation, encore lyrique, se vit sur le mode élégiaque, qui accentue le déroulement d'un drame intime – comme, par excellence, ce moment vif d'*Amers* :

<sup>43</sup> Saint-John Perse, « Exil », VI, *O.C.*, p. 135.

<sup>44</sup> Selon les mots de Joëlle Gardes-Tamine, *op. cit.* Cette idée d'une position recherchée à travers l'exil avait déjà été avancée par Glissant dans *L'intention poétique* (cf. infra mon article « Les lectures de Saint-John Perse par Edouard Glissant : ferments, contrechamp, dialogue »).

<sup>45</sup> Saint-John Perse, « Exil », III, *O.C.*, p. 126.

<sup>46</sup> Colette Camelin, *Saint-John Perse. L'imagination créatrice*, Paris, Hermann, 2007, p. 32.



Ce qui est conçu dans la prose, comme un moment où s'élabore un pont entre identité atlantique et adaptation méditerranéenne draine donc dans le poème une jonction comparable, qui est aussi une épiphanie de l'unité des aires. Moments fatidiques mais aussi saisis comme autant d'opportunités pour faire coïncider la géographie intérieure de cette « histoire de l'âme » qui seule vaut, avec le dehors du monde – comme c'était aussi le cas dans *Anabase* comme on s'en souvient, entre l'expédition dans les terres et l'expédition intérieure. C'est de cette façon que la représentation poétique de l'exil vécu comme épreuve et enrichissement de l'être, cristallise chez Saint-John Perse le renouvellement identitaire.

\*

Saint-John Perse l'avait annoncé : « *Nos œuvres vivent loin de nous dans leurs vergers d'éclairs. Et nous n'avons de rang parmi les hommes de l'instant.* »<sup>51</sup> L'assertion pourrait avoir valeur de prémonition pour ce qui ressemble bien à un positionnement du poète bien en avance sur notre temps, quand toute poésie moderne semble postuler à une ouverture putative sur le monde. Par la conciliation des atavismes et des affres de l'exil, la poésie de Saint-John Perse emprunte l'estuaire ténu mais fécond où rives et dérives de l'identité se rejoignent, et parvient à déjouer les enfermements mais aussi les pertes de soi ; mieux qu'un équilibre ou qu'une équidistance, c'est l'un des prodiges de cette œuvre qui se joue là. Il n'est pas surprenant que notre époque, vivant les fièvres et les déchirements d'une crise de l'universel, puisse se surprendre d'un tel accord. Mais c'est là un indice supplémentaire des présences de l'œuvre, car cette novation a déjà commencé d'essaimer les écritures : Saint-John Perse prépare les archipels à venir, scrute les harmonies inédites des noces de la rencontre et de l'ancrage, portant à notre oreille la conque du monde et la mémoire des racines.

© *Saint-John Perse : Atlantique et méditerranée, La nouvelle anabase*, N° 3, Paris, L'Harmattan, novembre 2007.

---

<sup>51</sup> Saint-John Perse, *Chronique*, IV, O.C., p. 395.